



Ce formulaire est gratuit

Visa national pour la Suisse (type D) – Prise d'emploi

(Information pour les personnes résidentes en Tunisie qui désire prendre résidence en Suisse pour poursuivre une activité lucrative)

A) Engagement par une société/compagnie basée en Suisse

1. Première étape : Formalités en Suisse :

Votre futur employeur doit effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation de travail et de séjour en votre faveur auprès des autorités compétentes en Suisse.

2. Deuxième étape : Formalités auprès de l'Ambassade :

La décision des autorités cantonales en Suisse sera communiquée à l'Ambassade par voie électronique et sera également communiquée à votre futur employeur, lequel devra vous en informer. Vous devez dès ce moment-là contacter cette Ambassade par e-mail à tun.visa@eda.admin.ch, indiquant votre : nom, prénom, date de naissance, n° de passeport et n° de téléphone.

L'Ambassade vous convoquera par la suite et vous devez fournir les documents suivants :

- Demande de visa type D**, dûment remplie et signée
- Passeport** en cours de validité (un minimum de 6 mois) comportant au minimum 2 pages vierges visa
- 1 Photo d'identité type passeport** récente (maximum 6 mois) sur fond blanc
- Emoluments visa** : équivalent en dinars tunisien de 80 € (à payer en espèce)

Attention : Certaines catégories bénéficient de la gratuité des frais de visa. Pour les conjoints, enfants et autres membres de la famille accompagnants, veuillez en premier lieu contacter l'Ambassade.

B) Prise de fonction au sein d'une Ambassade, Mission permanente ou autre ONG avec accord de siège en Suisse

Le dépôt de la demande pour cette catégorie se fait à l'Ambassade. Les documents suivants sont à fournir **pour chaque personne**:

- Demande de visa type D**, dûment remplie et signée
- Passeport** en cours de validité (un minimum de 6 mois) comportant au minimum 2 pages vierges visa
- 1 Photo d'identité type passeport** récente (maximum 6 mois) sur fond blanc
- Copie du passeport ou du document de voyage** (la page avec la photo, les données personnelles et la signature)
- Note verbale** du ministère des affaires étrangères tunisien ou lettre de confirmation de l'organisme en Suisse (pour les ONG) mentionnant :
 - o Nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport du requérant
 - o Nom de la personne en poste qui sera remplacée (fonction déjà existante au sein de l'Ambassade, mission ou ONG)
 - o Description du poste (en cas d'une nouvelle fonction au sein de l'Ambassade, mission ou ONG)
 - o Nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport de **chaque membre de famille accompagnant**, le cas échéant
- Le visa est établi gratuitement**

Remarques importantes:

L'Ambassade se réserve le droit d'exiger des documents complémentaires.

Les documents en arabe doivent être traduits dans une langue officielle suisse (allemand, français, italien) et présentés au guichet.

Rendez-vous et dépôt :

La prise de rendez-vous et le dépôt de la demande pour cette catégorie, se fait exclusivement à travers l'Ambassade (et non pas via VFS Global).